

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3545 - Vendredi 27 Décembre 2019 - Prix : 200 Fc

TRANSPORT AÉRIEN :

Une rafale de vent à l'origine du crash de l'avion Go Comores



Appareil de la compagnie Go Comores après accident.

MUSIQUE

**Mbosso : "À Moroni, je me sens
comme en Tanzanie"**

LIRE PAGE 6

**Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Décembre 2019**

Lever du soleil:
05h 42mn
Coucher du soleil:
18h 32mn

Fadjr : 04h 30mn
Dhouhr : 12h 11mn
Ansr : 15h 47mn
Maghrib: 18h 35mn
Incha: 19h 49mn



FINANCEMENT POST KENNETH

La Banque mondiale octroie 63 millions de dollars

Le ministre des finances et du budget et le représentant de la Banque Mondiale ont signé hier mercredi deux conventions pour le relèvement des infrastructures touchées par le cyclone Kenneth mais aussi sur les filets sociaux et la sécurité pour un montant de 63 millions de dollars US.

Deux conventions à hauteur de 63 millions de dollars ont été signées par le représentant résident de la Banque Mondiale, Pertev Rasit, en présence du ministre de la santé Loub Yakouti et du ministre des finances et du budget, Saïd Ali Saïd Chayhane. Il s'agit en premier, d'un projet de relèvement post Kenneth et de résilience financé à hauteur de 45 millions de dollars dont l'objectif est de contribuer au relèvement des infrastructures privées situées dans les zones tou-

chées par la catastrophe et d'accroître le résilience face aux catastrophes naturelles et climatiques durant 7 ans.

Et le projet filets sociaux et sécurité qui totalise 18 millions de dollars d'une durée de 3 ans, a comme objectif d'accroître l'accès des communautés sinistrées du cyclone Kenneth. Cela va permettre de répondre efficacement au relèvement et au redressement socioéconomique des ménages pauvres. « Ce sont deux projets qui vont constituer notre lutte contre la pauvreté et la résilience chez les ménages et la population touchées par Kenneth. Ce montant va constituer une bonne étape pour assurer des Comores plus fortes et plus résilientes » a souligné Pertev Rasit.

Par la même occasion, la ministre de la santé a montré l'importance de ce projet et veillera elle-

même pour le suivi afin d'aboutir à un développement et éradiquer la pauvreté chez les sinistrés. « Ce fonds sera une occasion pour le gouvernement de consolider le système de protection sociale et de renforcer les capacités du gouvernement à aider les pauvres et les plus vulnérables », avance Loub Yakouti Attoumane, avant de poursuivre que « ce financement permettra d'élargir les cibles bénéficiaires du projet qui passeront de 4127 ménages bénéficiaires à plus de 10 000 ménagers et de 15 infrastructures de base (IDB) à plus de 120 IDB dans l'ensemble de trois îles sur une période de 3 ans ».

Quant à l'argentier de l'Etat, il a salué la belle coopération entre la Banque Mondiale et les Comores. Pour lui, c'est dans les moments les plus difficiles qu'on reconnaît les vrais amis. « Tenant compte que les Comores sont un pays insulaire



et souvent exposé aux catastrophes naturelles, la Banque Mondiale a mis la main à la poche pour accompagner les Comores à se relever

mais aussi pour sa résilience face au changement climatique », conclut-il.

Andjouza Abouheir

FINANCES PUBLIQUES

Les trois institutions fiscales des îles fusionnent

Du 24 au 25 de ce mois, l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) a organisé deux rencontres à Mohéli. L'objectif était de rattacher les trois administrations fiscales pour améliorer le recouvrement des impôts au niveau national.

Le directeur général de l'Administration générale des impôts et des domaines,

Hamadi Mohamed Soihiri en compagnie d'une partie de son bureau a effectué deux jours de rencontre avec les directeurs régionaux des administrations fiscales de Mohéli et d'Anjouan. Ce parcours rentre dans le cadre du processus d'unification des trois institutions fiscales pour se conformer à la constitution du 30 juillet 2018. Cette dernière a prévu l'unification de certaines institutions de l'Union des Comores, parmi lesquelles,

l'Administration Général des Impôts et des Domaines. « Cette politique de rattacher les administrations fiscales est initiée par le ministre des Finances et du budget Saïd Ali Saïd Chayhane pour faciliter la collecte de l'impôt au niveau territorial », avance le directeur général de l'Administration générale des impôts et des domaines, Hamadi Mohamed Soihiri.

Cette fusion des trois administrations insulaires devrait sembler-t-il favoriser les performances fiscales qui sont observées annuelle-

ment ainsi que la modernisation de la logistique informatique de l'institution à travers l'ensemble des trois îles. « Faire une administration fiscale unifiée, gage de performances fiscales et favorise la voie vers l'émergence », telle est l'idée soutenue par les directeurs régionaux, Djaanfar Salim Allaoui (Anjouan) et Youssouf Ismail qui a assuré l'intérim du Directeur régional de Mohéli.

Ainsi cette initiative prise par les responsables de l'administration fiscale est saluée par les gouver-

neurs des deux îles puis une instance de dialogue entre les trois institutions est mise en place pour exposer les doléances par rapport aux difficultés qui se présenteront. Tout au long de ces rencontres, les autorités de l'AGID ont appelé le personnel des deux îles à suivre et appuyer la dynamique actuelle lancée au sein de leur institution et de se conformer au respect de la hiérarchie.

Kamal Gamal



Le personnel et responsables insulaires des impôts.

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Toufé Maecha
 Andjouza Abouheir
 Binti Mhadjou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Mariama Hassane
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ON EMBAUCHE!
APPEL À CANDIDATURE

AB AVIATION RECRUTE UN ASSISTANT EN SÉCURITÉ, SÛRETÉ ET QUALITÉ

CANDIDATURES AVANT LE 6 JANVIER 2020

PLUS D'INFOS DANS LA RUBRIQUE CARRIÈRES DU SITE INTERNET

AB Aviation

www.flyabaviation.com

TRANSPORT AÉRIEN :

Une rafale de vent à l'origine du crash de l'avion Go Comores

Le 18 juillet dernier, un avion de type Cessna 404 de la compagnie Go Comores a raté son décollage à l'aéroport de Hahaya et fini par s'écraser au sol avec 12 passagers à bord. L'avion s'est retourné, son nez et une hélice ont pris feu. La rapidité et l'efficacité de l'intervention des pompiers de l'Asecna ont permis d'éviter le pire. Cinq mois plus tard, nous revenons sur les circonstances de cet accident aérien.

Le crash de l'avion Go Comores en juillet 2019 à Hahaya serait causé par une rafale de vent d'environ 30 nœuds qui a durement happé l'aéronef à 150 pieds d'altitude. Les instruments de la tour de contrôle n'ont pas pu détecter cet obstacle pour prévenir à temps les membres d'équipage qui ont décollé avec un vent de 19 nœuds.

Une enquête officielle est depuis ouverte pour déterminer les circonstances de cet accident aérien. Cinq mois après, l'équipe chargée de mener cette enquête n'a toujours pas

livré les conclusions à l'autorité compétente, le ministère des transports notamment. Ce qui n'a pas empêché La Gazette des Comores de piocher auprès de personnes ressources, pour dénicher quelques éléments de réponse.

Ce 18 juillet avant de faire le décollage vers les îles, le capitaine Abdou Ayadi qui fera office de copilote dans le vol, a tenu à récupérer les données météo. Le plan de vol a été déposé depuis Anjouan par le capitaine Mohamed Inzoudine qui, lui, fera office de commandant de bord. Le chargement des bagages est effectué « dans le respect » de la masse et le centrage qui conviennent à l'aéronef. La visite pré-vol effectué, aucun manquement n'est signalé et les passagers appelés à embarquer.

A bord, les membres d'équipage les ont assistés à attacher les ceintures de sécurité. Dans la foulée ils leur ont briefé les traditionnelles consignes de sécurité. La porte de l'avion est fermée par le commandant. Son copilote a pris le check-list pour la prépara-

tion des démarrage, roulage et décollage. Ils ont ensuite demandé l'autorisation de la tour de contrôle pour le démarrage des moteurs. Les essais moteur sont effectués avec succès.

L'avion s'est aligné sur la piste 20 de l'aéroport pour attendre les toutes dernières données météo avant le décollage. Les services de la tour de contrôle leur ont indiqué un vent de travers qui soufflait d'Est à l'Ouest avec une vitesse de 19 nœuds, soit légèrement supérieur à 35km/h. Dans ces conditions météorologiques, l'avion peut décoller sans danger. Autorisation donnée. Le commandant fait rouler le bimoteur avec une vitesse de décollage de 91 nœuds, soit 168,5km/h.

A 9h24, le décollage est effectué. L'avion s'élève progressivement. Arrivé à 100 pieds qui équivalent à 30,48 mètres d'altitude, le commandant a recommandé au copilote de rentrer les trains d'atterrissage. A 150 pieds (45,72m), les membres d'équipage sont confrontés à un imprévu de taille : une rafale venue du Kartahala

a violemment happé l'aéronef provoquant un trou d'air.

L'avion a perdu son équilibre. Impossible pour l'équipage de le stabiliser. Il fait une chute brusque. Sa perte d'altitude qualifiée d'« exponentielle » par un de nos interlocuteurs était avec une grande trainée vers l'Ouest, dans la direction du vent. Le commandant espérait pouvoir effectuer un atterrissage d'urgence qu'il avait ordonné à son copilote de ressortir les trains d'atterrissage. Mais la rafale a eu raison de l'avion, emporté jusqu'au sol en dehors de la piste.

L'appareil termine sa course folle à une distance de 200 mètres du point où il a chuté. Durant ce trajet, les hélices fauchaient le sol et projetaient des cailloux sur l'avion. C'est un choc frontal avec un grand rocher qui a fait immobiliser l'aéronef après être retourné comme une crêpe. Le nez (de l'avion) est sérieusement endommagé. La tête à l'envers comme tous les passagers, le commandant a réussi à se détacher la ceinture.

Un feu s'était déjà déclaré devant. Le commandant a laissé le copilote bloqué dans le cockpit pour courir secourir les passagers. Le feu se répand très rapidement sur la structure de l'aile droite, le réservoir touché. Les pompiers de l'Asecna qui sont vite intervenu se sont repartis en deux équipes : l'une s'attaque aux flammes avec leurs lances pour en venir à bout tandis que l'autre, le courage à deux mains, exfiltre les passagers.

Pour désincarcérer le copilote du cockpit, les soldats du feu étaient obligés d'intervenir avec une tronçonneuse. L'accident n'a fait que deux blessés dont une femme qui était enceinte. L'avion « ne volera jamais » selon un technicien de l'aviation civile qui nous confie également que l'enquête officielle est « au point mort ». Comme tant d'autres enquêtes, d'ailleurs.

TM

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET COMMUNALES

Le secrétaire général de la CRC appelle à un scrutin pacifique

Les 19 Janvier et 23 février, les comoriens sont appelés à élire les nouveaux députés et conseillers municipaux. Le secrétaire général de la CRC appelle à un déroulement pacifique du double scrutin qui constitue « une phase importante pour le développement du pays ».

Pour Youssoufa Mohamed Ali, secrétaire général de la Convention pour le renouveau des Comores (CRC), le débat est tranché. Le déroulement des élections législatives et communales prévues en janvier et février prochains sera la dernière phase de la nouvelle constitution pour démarrer le plan Comores émergents. Pour y arriver, le travail des législateurs est important. « Il faut un parlement fort qui comprend les enjeux du développement et qui peut accom-

pagner l'émergence », avance Mohamed Djounaïd, le secrétaire d'Etat en charge de la fonction

publique et membre de la CRC. C'est dans ce cadre que le secrétaire général du principal parti de la

mouvance présidentielle considère que cette phase électorale après le référendum de juillet 2018 et les présidentielles de mars 2019, est la charpente institutionnelle cruciale pour développer le pays. « Aucun acte pouvant compromettre ce processus électoral ne doit être toléré », prévient-il.

Il appelle les acteurs impliqués dans le processus, à faire preuve de responsabilité et de retenue pour assurer le déroulement d'une campagne électorale courtoise, de réflexion et des valeurs républicaines dans l'intérêt de préserver la paix et la cohésion sociale. « Chacun est libre de ne pas voter, mais cette liberté ne doit pas empêcher ceux qui veulent accomplir leur devoir civique. Nous (bureau de la CRC) avons la charge de veiller à ce que les scrutins se déroulent dans le calme », rappelle-

t-il. Et de poursuivre que : « Pour que les législatives et municipales se déroulent dans les meilleures conditions de liberté et de transparence, l'assistance morale de chacun est indispensable ».

Le conférencier a éclairci que « bien que le député soit élu par une région, il sera un élu de la nation. Donc il faut qu'il soit, au parlement un député capable de défendre les intérêts de la région et de la nation ». Il a également loué les efforts engagés par le gouvernement pour propulser le développement du pays tout en montrant que le CRC œuvre pour que le pays profite des résultats prometteurs obtenus à travers la Conférence des Partenaires au Développement.

Kamal Gamal



La CRC en conférence de presse sur les élections législatives.

POLITIQUE

Juwa exhorte ses sympathisants à ne pas se rendre aux urnes

Le parti de l'ancien président Ahmed Abdallah Sambi est radical. Non seulement il n'a pas présenté de candidats aux législatives, mais il exhorte ses sympathisants à bouter les urnes. Une invitation qualifiée de « diktat » par un proche du parti.

Dans un communiqué publié le 26 décembre, le principal parti de l'opposition se montre intransigeant avec les législatives. A l'instar de l'Union de l'opposition, le parti Juwa n'a aligné aucun candidat ni aux législatives ni aux municipales. Mais le boycott ne s'arrête pas

là puisque Juwa appelle ses « adhérents, sympathisants et la population » à « ne pas participer ni de près ni de loin à ces deux fausses consultations », peut-on lire dans ce document signé par le secrétaire général Ahmed Hassane El-Barwane.

« Le parti Juwa, à l'instar des autres forces politiques de l'opposition, ne reconnaît aucune légitimité ni légalité constitutionnelle ou institutionnelle au colonel Azali pour se proclamer « Président » de l'Union des Comores. Ainsi, ses décisions comme ses initiatives n'ont aucune valeur juridique légale pour être prises en considération par les

Comoriens en général et par notre parti en particulier », se justifie le parti.

Le parti considère que les décisions d'Azali « n'ont aucune valeur juridique légale » et ce, retenez bien, « depuis son hold-up électoral d'avril 2019 ». Cette précision de la date à partir de laquelle le parti renie les décisions du régime n'est pas anodine. Juwa est bien conscient que sa participation à la présidentielle de mars et avril lui pend au nez comme une caution apportée au référendum constitutionnel de juillet 2018. Pour clouer le bec aux critiques, il a pris le soin d'avancer de

plusieurs marches pour ne s'arrêter qu'essentiellement sur les résultats de la présidentielle et non sur l'organisation du scrutin en général.

Il faut dire que la décision d'appeler les sympathisants à ne pas aller voter coupe l'herbe sous les pieds à certains qui auraient pu jouir de l'électorat si elle (la décision) n'avait pas été prise. C'est le cas par exemple de l'ancien directeur aux impôts sous Salami à Anjouan qui est visiblement perdu après avoir appris la nouvelle. « Je n'ai jamais été Juwa et Allah m'a bien préservé de ne pas l'être car le diktat ne passe pas chez moi », réagit-t-il sur sa page

Facebook.

Candidat dans le Bambao Mtsanga, Abdel Kader Charcane affirme avoir soutenu des candidatures selon ses convenances à lui « et non pour un parti ». Dans sa diatribe, il n'omet pas de rappeler au parti Juwa qu'« il faut avoir des réserves pour chaque chose ». Normal, parce que, sauf des appels de pied soutenus dans sa circonscription, l'appel de Juwa ne l'arrangera pas si seulement il est scrupuleusement suivi par les sympathisants, ce qui est très probable.

TM

SOCIÉTÉ

Moroni Terminal dit non à l'infox

Mohamed Abdou Soilihi alias Docteur Mass a convié la presse à une conférence hier jeudi pour faire part des mesures mises en place par Moroni Terminal pour la lutte contre la corruption mais aussi mettre en garde les blogueurs et médias qui diffuseront des fausses informations de la société.

Ces derniers temps, beaucoup se dit sur Moroni Terminal. Certains disent que des bateaux rentrent et repartent sans débarquer leurs marchandises. Hier jeudi, le chargé de communication de cette société a convié la presse pour parler de la lutte contre la corruption. Dr Mass comme on le surnomme a démontré que depuis 2012, la structure a pris ses responsabilités en ce qui concerne la corruption. Comme il

est inscrit dans leur règlement de Moroni port, tout agent de l'institution doit être formé à cette réglementation avant d'être recruté.

Pour cela, il doit connaître les disciplines à suivre ainsi que le statut portuaire pour éviter la corruption ou tout acte criminel qui mettra en danger la boîte. « Afin de réduire la corruption, une réglementation a été mise en place par la boîte afin d'éviter toute tentative de violation du droit à la clientèle », souligne-t-il. Sur 150 pays dans le monde, les Comores font partie des pays qui luttent contre la corruption portuaire. Et pour mettre fin à ce fléau qui gangrène le monde, une suspension sera infligée dans les 24 heures à l'encontre de l'agent de service qui transgresse les lois et règlements.

Avec fermeté, le conférencier a saisi cette occasion pour mettre en garde les médias ou blogueurs



Dr Mass en conférence de presse.

contre toutes fausses informations diffusées sans l'aval du directeur général ou du chargé de la commu-

nication. « Des poursuites judiciaires seront engagées contre l'auteur, et j'y veillerai personnellement »,

martèle-t-il, avant de poursuivre que « toutes les informations véhiculées sur les réseaux sociaux ne sont pas forcément vraies et Moroni terminal est disposé à répondre aux journalistes ».

Parallèlement, Mohamed Abdou Soilihi lance un appel au gouvernement pour la situation qui sévit ces derniers temps à Anjouan. Les employés se trouvent dans l'insécurité. « La justice n'a pas vocation à renvoyer un employé parce qu'il revendique ses droits. Cette décision revient à la société. En tant que président du syndicat des dockers, je demande au Président de la République de prendre en considération la situation qui prévaut au port de Mutsamudu », conclut-il.

Andjouza Abouheir

HABARI ZA UDUNGA

Des gens qui marchent «tête en bas»

J'ai l'habitude de rappeler dans ces colonnes, cette histoire d'un vieux de notre quartier, qui, à chaque fois que nous abordions les mille et un problèmes des îles de la lune, nous rétorquait par ces mots : Comment voulez-vous résoudre un problème avec des gens qui marchent « tête en bas » ?

Cette approche avait le mérite de mettre les choses à l'endroit, si l'on peut se permettre cette expression. En effet, quelque soit le jugement que l'on peut avoir, on se doit à la lumière de ce que nous vivons depuis quatre décennies, se dire s'il n'avait pas raison avec son raisonnement à l'envers. En termes de gouvernance, on est passé progressivement de la situation coloniale à une situation où on est dirigé par des préceptes issus du discours technocratique des institutions internationales. Avec tout ce que cela comporte d'effets collatéraux. Il n'y a pas si longtemps, le Fmi avait fait un mea culpa sur ses analyses relatives aux fameux ajustements structurels. Il est inutile de rappeler ici les effets désastreux des programmes économiques mis en œuvre par les pays pauvres et "dictés" par ces honorables institutions.

Sans pour autant dédouaner nos dirigeants sur les responsabilités qui sont les leurs, on devrait demander à ce qu'une évaluation soit faite, sur la part des propositions issues des responsables de nos pays dans l'élaboration de ces programmes. On peut toujours effacer nos dettes mais sans le développement de nos capacités à mobiliser des ressources sur la base de programmes cohérents nous serons toujours voués à tourner en rond en attendant les prochaines générations pour une autre ronde.

Nos responsables devraient recentrer les actions de l'Etat dans ses prérogatives régaliennes et donner des signaux forts aux responsables techniques des différents départements

quant aux compétences qui leurs sont dévolues. Il s'agit en fait d'éviter de perdre encore des années au lieu d'avancer dans le renforcement de certains acquis.

L'Etat comorien doit se donner les moyens de ses ambitions et pour cela, la définition d'objectifs à moyen terme est un impératif. Sinon le risque est grand de passer notre temps à éteindre des feux de brousse que certains pyromanes de la politique politicienne se font un malin plaisir à allumer ici et là dans l'objectif inavoué de disperser les efforts de l'Etat.

Il convient donc que chacun ait à l'esprit que la politique est une question de rapport de forces. Et ce qui compte avant tout, c'est la force morale, celle d'aller de l'avant face aux incertitudes et aux vicissitudes de la vie.

Avec les échéances qui s'en viennent on aimerait voir nos prétendants aux fonctions les plus hautes sous les cocotiers, faire des propositions sur la base d'une analyse objective des impératifs dont fait face notre état. Les domaines d'intervention ne manquent pas que ce soit la place de notre pays face aux enjeux géopolitiques, la crise sociale et ses répercussions sur le devenir de notre jeunesse, quelle politique énergétique impulser, la place centrale de notre diaspora dans le processus de développement tant économique, culturel et artistique. Sans oublier, les disparus du fameux visa de la mort.

Comme on peut le constater autant de pistes qui exigent que nous avancions des propositions concrètes. Au lieu de cela, nous nous enfermons chaque jour dans des débats stériles et donc nous détenons le terrible secret. Et comme le chante si bien Boule des îles : « Madjitso wo hudja hazila wa tsuloleya ».

Mmagaza

(Article déjà paru il y a un bout de temps mais toujours d'actualité)



Pharmacie de garde

SOS Pharma Volovolo: 333 04 80

HUMANICOM COMORES
PRÉSENTE

CHAMSIA SAGAF
CHEIKH MC — DADIPOSLIM

EN CONCERT

SAMEDI 11 JANVIER 2020 — À 19H00
AU FOYER DES FEMMES DE MORONI

ENTRÉE : 2000 FC
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION HUMANICOM

FOOTBALL FÉMININ : TROPHÉE DE L'Océan indien des U17, MAURICE

Somptueuse réception pour les vaillants Cœlacanthes féminins

Les Cœlacanthes U17 féminins ont pris part à Maurice à l'édition 2019 de la Coupe de l'Union des Fédérations de Football de l'Océan indien (Uffoi). Consacrées vice-championnes devant Mayotte, Maurice et Seychelles, elles ont regagné le bercail, couronnées de gloire. En guise d'encouragement, le jeudi 26 décembre dernier, une somptueuse réception a été organisée par Kaniza Ibrahim, présidente du Comité de Normalisation.

"Vous faites la fierté de notre nation. Vous venez de défendre avec courage et dignité le flambeau national. Vous nous avez ramené plus qu'une victoire. Je suis fière de vous. Je vous remercie du fond du cœur», déclare Mme Kaniza la patronne du Comité national de Normalisation, sous une salve d'applaudissements.

L'édition 2019 de la compétition de l'Uffoi avait regroupé à Maurice les moins de 17 ans féminins de Dzaoudzi, Mahé, Moroni, Port-Louis et Saint-Denis, du 3 au 20 décembre 2019.

Les vaillantes joueuses comoriennes ont marqué la compétition, en concrétisant un parcours élogieux et historique (un nul, deux victoires et une défaite) : face aux Mahoraises (2-2), aux Mauriciennes (2-1), aux Seychelloises (3-1) et aux Réunionnaises (3-0). « On aurait pu bien rivaliser avec la Réunion. Mais, en plus des blessées, on était pratiquement au bord de l'épuisement », regrette l'opportuniste Allaouia Hadhrami, artisane de 5 buts.

Le parcours amorcé est brillant. Pour réussir mieux dans les prochaines éditions, nos ambassadrices ne devront pas relâcher. Elles doivent renforcer les séances d'entraîne-



Les coelacanthes U17 féminins de retour à Moroni.

ment. Ces pépinières constituent une relève de qualité pour les Cœlacanthes féminins seniors. Notre héroïne Allaouia, élément indispensable de Betela Club de Mutsamudu (Ndzouani) poursuit : « Je suis contente. Une 1ère sortie, un succès est un effort louable. Certes,

j'ai marqué cinq buts [face à Mayotte (1) à Maurice (2) et aux Seychelles (2), ndlr]. Cette réussite est une œuvre collective. Je salue l'ouverture des coéquipières. Je n'ai pas pu marquer contre la Réunion. J'étais blessée au genou. De plus, toute l'équipe était extrêmement

fatiguée ».

Cette situation ne doit pas surprendre. Jouer en dette d'oxygène est dangereux. Il perturbe la concentration, engourdit les jambes et rend aléatoire toute organisation du jeu. Pire, le joueur est exposé à divers ennuis musculaires et physiologiques. C'est le signe d'un manque flagrant d'entraînement. Ce qui signifie que l'exploit réalisé à Maurice n'est pas le fruit des séances d'entraînement, mais des qualités intrinsèques, naturelles, innées de chaque élément. Les autorités nationales et insulaires du sport comorien doivent faire attention et protéger la santé des jeunes, filles ou garçons, qui s'apprentent à défendre le flambeau national à l'international. Comité de Normalisation, merci pour la réception d'encouragement !

Bm Gondet

FOOTBALL : CHAMPIONNAT DES COMORES, PHASE NATIONALE

Ndzouani effectue une simple formalité face à Moili (6-0)

La compétition comptant pour l'édition 2019 du championnat féminin des Comores, phase nationale, bat son plein à Moroni. Les duels se succèdent, et les scores se ressemblent, ou presque. En deux rencontres, les ambassadrices de l'île de Djumbe Fatima ont encaissé 10 buts. Face au Fc Uvanga de Ndzouani, le mercredi

25 juin 2019, elles s'inclinent (6-0). Moili quitte la pelouse synthétique par la pointe des pieds. Mais, il a retenu une très belle leçon de réalisme.

La 2e journée, comptant pour le championnat des Comores féminin, édition 2019, phase nationale, avait opposé

le mercredi 25 décembre 2019 au stade de Moroni, Amitié Sportive de Fomboni, championne de Moili à Football Club d'Uvanga de Moya, leader de Ndzouani. Cette prétendante au titre a confirmé qu'elle fait figure d'épouvantail. Avant-hier, le public a assisté à un duel de pure formalité, origine d'une flagrante l'hémorragie de buts (6-0).

Les Anjouanaises ont dominé sans trop forcer. Les opportunistes Nadjima Bacar (10e), Halima Puyol (20e, 35e et 43e), enfin Faika Zaki (16e et 19e) s'avèrent les impitoyables bourreaux des ambassadrices de l'île de Djumbe Fatima. La Commission Nationale d'Organisation, d'Homologation et de Discipline, peut s'enorgueillir

d'avoir pu coordonner la 1ère et la 2e journées dans de bonnes conditions. Pour le titre national, le score du coriace duel de ce vendredi 27 décembre 2019, (Ndzouani # Ngazidja) dissipera le doute.

Bm Gondet

FOOTBALL / ANJOUAN

Ali Malidé et M. Anrifidine aux mains de la gendarmerie

L'ancien Président de la ligue de foot de Ndzouani, Ali Malide et M. Anrifidine, ancien membre du bureau sont aux mains de la gendarmerie depuis jeudi matin pour cause de transgression de la loi.

Les raisons de l'arrestation des membres de l'ancien bureau de la ligue sont liées à une violation de la loi. « Ils se sont permis de convoquer les équipes à la maison de football de Ndzouani pour tenir une réunion. Les intentions cachées a poussé les hautes instances de maintenir l'ordre » indique STAM, chargé des compétiions de la commission Ad-hoc à la Gazette des Comores. Selon des rumeurs persistantes, c'est la réaction suite à la conférence de presse du 18 décembre 2019 dénonçant des manœuvres « injustes en coulisses » de la CN qui serait le dé de toute cette situation.

Un autre membre de la ligue sous le sceau de l'anonymat, montre que « suite au communiqué de presse, les équipes devraient se réunir pour apprécier les événements, mais STAM pris de peur, a

appelé la gendarmerie, sous les ordres de M. Adfaoun et le copinage d'un magistrat pour venir amplifier la crise ». En réalité le mandat de cette ligue sortie est fini depuis. La note de cette commission est légale si et seulement si dans leur mission de formation, on n'avait d'autre

alternative que faire chuter cette ligue sur la chaussée glissante au lieu de penser à des élections anticipées.

Ce mercredi, est publiée partout dans l'île une note qui a mis en place une commission ad-hoc nommée par le comité de normalisation

pour continuer les travaux de la ligue sortante. Suite à cette note publiée par la CN, le 24 décembre 2019, ce mercredi le bureau de la ligue sortante dont Ali Malidé était sa tête a botté en touche cette décision et s'est rendue à la maison de foot de Ndzouani sis à Hombo pour alerter à la presse dans un communiqué que la note de la CN est un brouillon. « La ligue de Ndzouani note avec regret la détermination de mise en œuvre du plan de la commission de normalisation qui circu-

lait depuis longtemps à Anjouan, plan qu'avait poussé la ligue et les équipes à tenir une conférence de presse le 18 décembre. La ligue de Ndzouani note également par regret que cette décision n'a respecté aucun de nos textes en vigueur qui soit le Statut de la FFC, le Statut de la ligue de Ndzouani adopté le 07 mai 2014 », lit-on dans le communiqué de la ligue sortante.

Nabil Jaffar



Arrestaion Malide.

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

CULTURE

Cheikh Mc à Dakar : Des rencontres qui s'annoncent prometteuses

Le rappeur comorien, Cheikh Mc est à Dakar depuis hier à l'occasion de la deuxième édition du festival international Jeunes Talents Hip Hop en Couleurs quelques jours après son passage à Paris au trentenaire du festival Africolor. Ce passage au pays de la Teranga est une occasion pour le Cheikh d'exposer d'avantages pour faire valoir les jeunes talents dans le domaine de la culture.

Après un court passage à Paris où il a animé un concert au Centre Culturel Jean Houdremont à la Courneuve le 13 décembre dernier, pour le trentenaire du festival Africolor, Cheikh Mc s'est rendu à Dakar où son programme s'annonce bien chargé. Artiste engagé, défenseur des droits de l'homme et ambassadeur de

l'UNICEF, le rappeur de Moroni fait parler de lui au delà des frontières après une vingtaine d'années de carrière. Son rap se fait connaître et fait connaître l'archipel grâce à sa couleur et ses textes qui n'hésitent pas à crier et exposer les maux de tout un peuple. Il ose « dire tout haut ce que les autres pensent tout bas ».

Au Sénégal, le Cheikh est accueilli en fanfare par l'Amicale des Élèves, Étudiants et Stagiaires Comoriens au Sénégal (AEES-COC). Heureux, ravi et joyeux, il n'a pas manqué de le souligner sur son compte Facebook, « Quand ta communauté t'accueille à Dakar avec un Sambé devant l'hôtel », écrit-il suivi de plusieurs cœurs en signe d'amour et de reconnaissance. Au programme de cette deuxième édition du festival international

Jeunes Talents Hip Hop en Couleurs où les Comores sont invitées d'honneur, une conférence de presse, une conférence débat, des formations, des compétitions de battle dance et de graffitis, des apparitions en radio et télévision et un grand concert à la Maison de la Culture Douda Seck où 10 autres artistes sont programmés.

Ce festival organisé par l'agence de communication et événementielle PREMIER PAS (1er PAS) a pour objectif de mettre de l'avant « la promotion des artistes jeunes talents », tel que rapporte le journal 245H. Ce projet veut faire du secteur des cultures urbaines, en s'appuyant sur la jeunesse, « un des leviers majeurs de la croissance économique et de la promotion des valeurs culturelles et touristiques d'Afrique, en particulier du Sénégal



». Le but des formations et du coaching, exposition, rencontre professionnelle et spectacles de ce festival est de pousser les acteurs potentiels et les populations à se l'approprier « tout en leur créant

ainsi des occupations utiles, permanentes et rentables », écrivent nos confrères sénégalais.

A.O Yazid

MUSIQUE

Mbosso : " À Moroni, je me sens comme en Tanzanie "

Un an après son passage à Moroni pour un premier concert à l'INJS, Mbosso revient pour une deuxième date. Protégé de l'icône internationale du bongo flava

tanzanien, Diamond Platnumz et membre du label WCB Wasafi, Mbosso dit se sentir comme chez lui et promet une bonne ambiance.



Mbosso devant la presse après son arrivée à Moroni.

Quelques mois après son passage à Moroni pour un premier concert « réussi », Mbosso décide alors de revenir aux Îles de la Lune et va donc se produire ce vendredi. Devant la presse, ce membre du label WCB Wasafi de l'icône tanzanienne, Diamond Platnumz, dit que pour lui, se produire aux Comores est bien car, « à Moroni, je me sens comme en Tanzanie ».

Pour cette deuxième date, un an après la première, « Doctor wa Mapenzi », comme il se prénomme

dans ces morceaux, revient avec le titre « ATE » où il n'omet pas de citer les Comores, entre Zanzibar et Mombassa. Prêcher de l'amour dans tous ses titres, Mbosso précise que « ATE » ne sort pas du registre où tous les autres titres s'inscrivent, l'amour. Pour inciter ses fans, qui étaient nombreux à l'accueillir dans la cour de Comores Télécom, le protégé de Diamond a fait une petite prestation de ce titre qui inonde actuellement les ondes lors de sa conférence de presse.

Prêt à offrir une deuxième fête

aux fans comoriens qui sont « chauds et attirants », comme il le dit, cet ancien membre du Yamoto Band promet de mettre le feu, « encore une fois » sur la scène comorienne après celle qui a eu lieu en décembre 2019 à l'INJS. Avec cette date de fin d'année, les fans de la musique vont et doivent profiter au maximum pour célébrer le nouvel an donc l'ambiance sera au rendez-vous malgré les conditions climatiques.

A.O Yazid

NOËL :

Le directeur des affaires islamiques suspendu de ses fonctions

Le ministre de la justice a suspendu de ses fonctions son directeur des affaires islamiques pour « faute professionnelle ». Le mis en cause avait engagé le muftorat, son ministère de tutelle et celui de l'intérieur dans une note interdisant la célébration des fêtes de Noël sur le territoire national.

Si elle est déclarée nulle et non avenue le lendemain, le 24 décembre la salle de prière de la cathédrale « Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus à Moroni » était loin d'être comble comme à l'accoutumée. Pour un responsable de l'église la faute

incombe à la note qui était publiée le jour-même, estimant que les fidèles chrétiens avaient peur de se faire arrêter.

En effet, Mohamed Abdoulbak avait poussé le bouchon trop loin puisqu'il avait osé impliquer dans sa décision les lieux privés et mis à contribution la police pour traquer ceux qui seraient tentés d'aller à l'encontre. Mais le gouvernement dans son ensemble l'a désavoué. Son histoire paraît être loin d'être terminée puisqu'il est menacé de poursuites judiciaires (lire nos éditions du 25 et 26 décembre).

TM

